

Communiqué de presse

26/01/2009

Tempête Klaus : un nouveau drame économique pour la forêt privée ?

La tempête "Klaus" qui a balayé samedi le sud-ouest de la France a frappé selon Météo France avec plus de force que la tempête de 1999. Le vent a parfois soufflé à plus de 180 km/h.

Les forêts ont été particulièrement touchées en Aquitaine, en Languedoc-Roussillon et en Midi-Pyrénées.

Les conséquences de la tempête inquiètent particulièrement les forestiers, qui craignent un bilan encore plus dramatique qu'en décembre 1999, où environ 1 million d'hectares de forêt avaient été détruits.

Les premières estimations font état de 60% à 80% de dégâts dans les forêts de ces trois régions (sur les zones touchées).

La Fédération des Forestiers Privés de France et tous les organismes de la Forêt Privée Française se mobilisent afin de porter assistance aux forestiers privés des régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

- Qui a été touché ? La situation en forêt privée

La situation est dramatique en Aquitaine, région déjà très éprouvée lors de la tempête de 1999. 300 000 hectares seraient touchés (soit un volume estimé d'au moins 15 à 20 millions de m³) sur les départements des Landes et le Sud Gironde et du Lot-et-Garonne. On constate beaucoup de volis* et des chablis*. Les chênaies de l'Adour n'ont pas été épargnées.

La situation est également dramatique en région Midi-Pyrénées, notamment dans les départements de la Haute-Garonne, du Tarn-et-Garonne et du Gers. 60 à 80% de la peupleraie a été dévastée par la tempête. Toutes les peupleraies de plus de 7-8 ans situées dans les zones inondées ou détrempées par les intempéries de ces derniers temps ont été touchées. C'est un massacre. La conjonction tempêtes/intempéries-inondations a été fatale à ces forêts.

En Languedoc-Roussillon : les plus forts vents ont touché ces régions montagneuses. Il est encore difficile d'avoir une estimation des dégâts car beaucoup de zones touchées sont inaccessibles à l'heure actuelle.

Trois départements sont touchés : l'Aude, les Pyrénées Orientales et l'Hérault.

Les Pyrénées Orientales signalent des dégâts très importants, les plantations résineuses (pin sylvestre et cèdre) du Vallespir sont très touchées.

- La tempête Klaus : un nouveau drame économique pour la forêt française ?

Le découragement s'abat sur les forestiers privés de ces régions déjà très touchées en 1999 : « on terminait seulement le reboisement des plans chablis de 1999... ». Si la tempête de 1999 avait été un coup de massue pour la forêt française, une réaction rapide de l'ensemble de la filière avait permis d'éviter le pire. Mais à cette époque, les bois abattus par Lothar et Martin arrivaient dans une meilleure conjoncture économique. Le secteur de la construction était en forte demande de bois en France mais aussi en Espagne. Aujourd'hui la situation est totalement différente : la filière bois est touchée de plein fouet par la crise économique qui secoue le pays et des entreprises de la filière ont été obligées de mettre leurs équipes en chômage partiel. Les carnets de commande sont quasiment vides, des stocks importants sont chez les scieurs et les exploitants, la trésorerie des entreprises est exsangue... Qui va acheter les bois tombés ?

- Les forestiers appellent le gouvernement à l'aide et demandent des indemnités

Dimanche soir, le gouvernement a décrété la mise en œuvre d'un « plan global » en faveur du bois.

S'agissant plus spécifiquement des dégâts en forêt, en concertation avec ses collègues, M. Jean-Louis Borloo et Mme Chantal Jouanno, Monsieur Barnier doit proposer la mise en œuvre d'un plan global permettant :

1. d'assurer la récupération des bois abattus
2. de permettre le stockage et la valorisation de ces bois
3. d'organiser la reconstitution du patrimoine forestier.

Michel Barnier souhaite qu'au-delà de ces interventions d'une importance majeure pour les zones sinistrées, un plan de valorisation et de mobilisation de la biomasse, en particulier, à vocation énergétique, soit mis en œuvre conformément aux conclusions des Assises de la Forêt conduites sous son égide en 2008.

« Dès que les réseaux seront rétablis, les bois tombés en forêt devront être récoltés rapidement pour assurer leur valorisation » a appelé Michel Barnier sur place dès dimanche 25 janvier.

La Fédération des Forestiers Privés de France s'est mobilisée dès le samedi 24 au travers des syndicats départementaux et régionaux afin d'évaluer l'importance des dégâts et de répondre aux sollicitations de nombreux forestiers privés sinistrés. Mais également par des contacts au niveau national avec le cabinet du ministère de l'agriculture et de la pêche.

Un rendez-vous programmé demain mardi 27 janvier avec le directeur du cabinet de monsieur Barnier permettra de donner les bases des mesures qui devront être proposées. Devant le traumatisme subi un geste fort doit être fait afin de remobiliser les forestiers privés sinistrés sous forme d'une indemnisation et d'aides afin de permettre de remédier au plus vite à cette nouvelle blessure infligée à notre forêt.

* volis : partie tombée à terre d'un arbre brisé par le vent. Les arbres sont brisés et inexploitablement sauf peut-être pour le bois énergie.

* chablis : arbres couchés par la tempête.

Tempête de janvier 2009 dans le Sud-Ouest plus d'infos sur le site web de la forêt privée en dossier Tempête :
Actualités, conseils, liens...

www.foretpriveefrancaise.com/tempete/

Contact Presse : Christelle Moussu

Tél. : 01 47 20 36 32

christelle.moussu@foretpriveefrancaise.com